



FR

AL-ALAC-ST-0314-06-00-EN

TEXTE ORIGINAL : anglais

DATE : 27 mars 2014

STATUT : version finale

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Déclaration de l'ALAC sur l'annonce relative à la transition du pilotage des fonctions de l'IANA

Introduction

Leon Sanchez, membre de l'ALAC issu du groupe régional d'organisations d'utilisateurs d'Internet de l'Amérique latine et des Caraïbes (LACRALO), a préparé une version préliminaire initiale de cette déclaration, après en avoir discuté au sein d'At-Large et sur les listes de diffusion.

Le 26 mars 2014, cette déclaration a été publiée dans l'[espace de travail concernant l'annonce d'At-Large relative à la transition du pilotage des fonctions de l'IANA](#).

Le 27 mars 2014, cette déclaration a été débattue lors de la [réunion de synthèse de l'ALAC et de la direction régionale de Singapour](#). Pendant cette réunion, la déclaration préliminaire a été débattue par tous les membres d'At-Large présents.

Le président d'ALAC a ensuite demandé de procéder au vote de ratification de la déclaration. Suite au vote, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Vous pouvez consulter les résultats à l'adresse suivante : <https://community.icann.org/x/-irRAg>.

Récapitulatif

1. L'ALAC se réjouit de la récente annonce de l'administration nationale de l'information et des télécommunications (NTIA) et célèbre la désignation de l'ICANN comme organisation en charge de convoquer les parties prenantes mondiales afin d'élaborer une proposition de transition du pilotage des fonctions de l'IANA via la définition d'un mécanisme multipartite.
2. Ce processus de définition devrait être ouvert et inclusif afin de permettre aux différentes communautés, appartenant ou non à l'ICANN, d'être dûment prises en compte en répondant de manière appropriée à leurs préoccupations et réflexions et en les intégrant dans le résultat final de cette initiative de collaboration.
3. L'ALAC estime que la communauté des utilisateurs finaux joue un rôle essentiel dans l'écosystème de la gouvernance d'Internet et doit faire partie intégrante de tout processus à venir.
4. Nous faisons appel au leadership de l'ICANN afin de veiller à ce que tout mécanisme remplaçant le pilotage des fonctions de l'IANA soit fondé sur l'amélioration du modèle multipartite, le maintien de la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS d'Internet, ainsi que sur plusieurs autres principes et exigences.
5. Nous nous engageons à apporter notre contribution au processus afin que toute décision soit le résultat d'une initiative ascendante, multipartite et basée sur le consensus prenant convenablement en compte les intérêts des utilisateurs finaux.

La version originale de ce document, rédigée en anglais, est disponible sur <http://www.atlarge.icann.org/correspondence>. En cas de différence d'interprétation entre une version non anglaise de ce document et le texte original, c'est ce dernier qui fait foi.

Déclaration de l'ALAC sur l'annonce relative à la transition du pilotage des fonctions de l'IANA

L'ALAC se réjouit de la récente annonce de l'administration nationale de l'information et des télécommunications (NTIA) et célèbre la désignation de l'ICANN comme organisation en charge de convoquer les parties prenantes mondiales afin d'élaborer une proposition de transition du pilotage des fonctions de l'IANA, jusqu'alors assuré par la NTIA, via la définition d'un mécanisme multipartite permettant que ce pilotage soit assuré par la communauté Internet dans son ensemble.

Ce processus de définition devrait être ouvert et inclusif afin de permettre aux différentes communautés, appartenant ou non à l'ICANN, d'être dûment prises en compte en répondant de manière appropriée à leurs préoccupations et réflexions et en les intégrant dans le résultat final de cette initiative de collaboration.

Sur la base de discussions avec la communauté At-Large, l'ALAC estime que la communauté des utilisateurs finaux joue un rôle essentiel dans l'écosystème de la gouvernance d'Internet et doit faire partie intégrante de tout processus à venir.

De plus, nous faisons appel au leadership de l'ICANN afin de veiller à ce que tout mécanisme remplaçant le pilotage des fonctions de l'IANA soit fondé sur :

- l'amélioration du modèle multipartite ;
- le maintien de la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS d'Internet ;
- la prise en compte des besoins et attentes des clients et partenaires des services de l'IANA à l'échelle mondiale ;
- le maintien de l'ouverture d'Internet ;
- l'octroi de la responsabilité du nouveau pilotage à la communauté des parties prenantes dans son ensemble en mettant en place un système adéquat de contrôles et d'équilibres ; et
- le bien commun et l'intérêt public comme principes visant à mieux servir les utilisateurs finaux.

Nous nous engageons à apporter notre contribution au processus afin que toute décision soit le résultat d'une initiative ascendante, multipartite et basée sur le consensus prenant convenablement en compte les intérêts des utilisateurs finaux.